

Des Chais de la Ville au Comte à l'écoquartier



Photo © Mike Chauvel



Sommaire

■	Mot du Maire	3
■	Conseils municipaux	4
■	Vie communale	7
■	État Civil	7
■	Calendrier des manifestations	11
■	Travaux	12
■	Urbanisme	15
■	Environnement	16
■	Vie scolaire	18
■	Culture	19
2 ■	Dinan Agglomération	20
■	Vie associative	21
■	Patrimoine	23
■	Renseignements pratiques	24



Bulletin Municipal

Directeur de la Publication :

M. J-P. Leroy, Maire

Conception/réalisation :

Eole Communication / Impression : HPI

Dépôt légal : Juin 2018

Prix milieux humides

Après avoir obtenu le « prix national 2015 de l'aménagement urbain et paysager » la commune de Pleslin Trigavou a été de nouveau nommée au « grand prix milieux humides et urbanisme 2017 » pour la vallée de l'Adria.

Jean-Paul Leroy accompagné de Charles Josselin et de l'architecte Yannis Le Quintrec a reçu cette distinction le 9 mars à Paris dans les locaux de l'association des maires de France.



Le Mot du Maire

En préambule, je veux rendre un hommage à Monsieur Jean Ohier, maire honoraire de Pleslin Trigavou décédé en février 2018. Je renouvelle ma profonde sympathie à sa famille. Vous trouverez dans ce bulletin sa nécrologie.

Pour ce qui est de la redynamisation du bourg, chaque famille a récemment reçu un 4 pages rappelant le contexte général que nous évoquons depuis quelques années. Enfin, la concrétisation de nos objectifs est aujourd'hui bien réelle.

La structure alimentaire multi-services, qui nous faisait grandement défaut, est opérationnelle depuis le 7 juin. Bienvenue aux gérants, Monsieur et Madame Depagne. Nous leur souhaitons bonne chance et prospérité dans leur entreprise, en vous invitant à leur faire confiance.

Un autre chantier est en cours ; celui de la dépollution-déconstruction de la friche des anciens chais de la Ville au Comte par un de nos partenaires, à savoir l'Etablissement Public Foncier de Bretagne. Le terrain, de plus d'un hectare, sera mis à nu pour

la fin juillet. Commencera alors la réflexion-concertation pour le futur écoquartier en ce lieu.

Dès cette fin d'année nous procéderons aux travaux de requalification de la rue Léon Pépin.

Une première réunion-atelier, avec en particulier les riverains, a eu lieu le 6 juin.

Et puis que voulons-nous faire de la bibliothèque ? Un comité de pilo-

tage va incessamment se créer et y travailler.

Vous aurez compris que tous ces chantiers sont nécessaires pour dynamiser notre nouvelle centralité.

Mais vous êtes tous acteurs du territoire, nous vous invitons à prendre part à toutes ces réflexions, à participer à la conception de ces différents équipements.

Enfin, je veux insister sur l'importance

de la « ville se conte » qui est le projet culturel de cette redynamisation du bourg.

Une première expression de ce projet culturel sera présentée ce samedi 16 juin lors de la manifestation « **chais nous : le temps de la transmission** », préparée et organisée avec des bénévoles, des artistes, des anciens salariés des chais et la famille Morant.

Ensuite ce projet culturel et participatif va se poursuivre sur l'ensemble de la commune et travailler en particulier la liaison entre nos deux bourgs.

Bien cordialement

Jean Paul LEROY

Maire de Pleslin TRigavou

Conseil du 24.01.2018

Au préalable, il a été évoqué le décès de Henri Yvergniaux, peintre Lamballais réputé pour ses portraits sous forme de collage. L'un de ses tableaux, « La bataille de Plourivo », offert à la commune, orne la salle du conseil municipal.

1 - Réforme des rythmes scolaires : décision du conseil municipal

Depuis la rentrée 2014, les écoliers de Pleslin Trigavou sont au rythme de la semaine de 4,5 jours. Les objectifs : mieux répartir les apprentissages sur neuf demi-journées, améliorer la réussite scolaire, en particulier pour les enfants en difficulté, mais aussi favoriser l'éveil culturel et sportif grâce aux activités périscolaires proposées dans le cadre de la réforme de 2013. Le décret du 27 juin 2017 permet aux communes qui le souhaitent, de solliciter une dérogation auprès de la directrice académique des services de l'Education Nationale, afin d'organiser les enseignements sur 4 journées au lieu de 4 jours et demi.

Une consultation a été lancée auprès des parents d'élèves avant les vacances de Noël via un questionnaire élaboré avec l'aide du Comité de Pilotage actif depuis la réforme des rythmes scolaires. Malgré une organisation de la semaine de 4 jours et demi qui convient à leur organisation familiale et à leur(s) enfant(s), les parents ont opté majoritairement (54% contre 46%) pour le retour à la semaine de 4 jours à la rentrée 2018. La raison principale évoquée est la fatigue accrue des enfants observée en 2e partie de semaine et le manque de coupure le mercredi, surtout pour les plus jeunes.

Tenant compte de cette consultation, des avis des deux conseils des écoles publiques et de celui de l'école privée Saint-Joseph, par 13 voix pour et 5 abstentions, les élus votent pour le retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée de septembre 2018.



2 - Structure alimentaire multiservices et aménagement des abords : Demande de subvention au titre de l'Appel à Manifestation d'intérêt « Dynamisme des bourgs ruraux »

Cette délibération annule et remplace la délibération du 7 décembre 2017. L'opération « Construction d'une structure alimentaire multiservices et aménagement des abords » fait partie du projet de redynamisation du bourg qui a obtenu un financement de 982 500 € au titre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)

« Dynamisme des bourgs ruraux ». Un 1er dossier de demande de subvention de 345 200 € va être déposé auprès de l'Etat, la Région, l'Etablissement Public Foncier et la Caisse des Dépôts, pour la construction de la structure alimentaire multi-services et l'aménagement de ses abords.

Des travaux complémentaires portent sur la reprise du pignon et de la cheminée de la façade Est de la bibliothèque adjacente au multiservices. Il y a également l'intégration d'un lot « production de froid » pour les gondoles du multiservices, l'aménagement de la voirie, l'installation de toilettes automatiques.

PLAN DE FINANCEMENT

DÉPENSES	
Maîtrise d'œuvre	51 895.00 €
Levé topographique, diagnostics, sondages	4 370.00 €
Travaux de construction et d'abords	557 433,49 €
Travaux complémentaires	85 300 €
Total	698 998.49 €
RECETTES	
AMI Dynamisme des bourgs ruraux (53.71 % des travaux)	345 200.00 €
Contrat de ruralité (7.39 % des travaux)	47 500.00 €
Autofinancement (47.65 % de l'opération globale et 38.90 % des travaux)	306 298.49 €
Total	698 998.49 €

3 - Dinan Agglomération

• Revoyure du contrat départemental de territoire 2016-2020

Dans le cadre du contrat départemental de territoire 2016-2020 passé entre le département des Côtes d'Armor et les territoires aujourd'hui fusionnés de Dinan Agglomération, une enveloppe financière globale d'un montant de 9 863 045 € a été attribuée, dont une partie a déjà été consommée, pour réaliser des opérations d'investissement. Une possibilité de revoyure est prévue à mi-parcours afin de prendre en compte des évolutions territoriales et des modifications/annulations/substitutions d'opérations inscrites au contrat.

Pour la commune, ces contrats de territoire concernent : la restructuration de la cantine et garderie pour créer deux salles de classe (montant demandé 54 776 €), la rénovation de la salle omnisports (147 676 €) et sur 2018-2019 la rénovation du groupe scolaire Georges-Hervé (48 546 €)

Aux Landes de Reine, la réalisation du pôle cyclisme de Dinan agglomération, projet porté à l'origine par la communauté de communes Rance-Frémer, est prévue pour 250 000 €. Réalisation en 2019 du terrain de trial et doublement de la piste pour avoir un anneau indépendant de la RD 28.

• Modification du siège social

Le boulevard de l'Europe, à Dinan, où est situé le siège social de Dinan Agglomération, a été dénommé boulevard Simone Veil. D'où la modification d'adresse du siège de Dinan Agglomération.

Conseil du 20.02.2018

1- Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2017 (commune, cuisine centrale, assainissement, lotissement de la Guyonnais)

Commune : l'année 2017 se solde par un déficit d'investissement de 502 703 € et par un excédent de fonctionnement de 1 695 466 €, soit un excédent global de 1 192 762 €.

Cuisine centrale : excédent d'investissement de 21 149 €, excédent de fonctionnement de 93 473 €

Assainissement : excédent d'investissement de 50 287 €, excédent de fonctionnement de 150 492 €

Lotissement la Guyonnais : déficit d'investissement de 316 651 €.

2- Signature du protocole AMI Dynamisme des bourgs ruraux

Le projet global est de redynamiser le centre-bourg de Pleslin en développant un pôle de centralité autour de la création d'un multiservices, de la dépollution/déconstruction d'une friche industrielle, de la construction d'un éco-quartier, de l'extension de la bibliothèque et la création d'un théâtre de verdure, de la requalification d'une rue à vocation commerciale en voie partagée et de la mise en récit de cette évolution via un projet culturel participatif « La Ville se conte ». Le projet déposé pour la commune de Pleslin Trigavou au titre de cet appel à candidatures « dynamisme des bourgs ruraux et des villes en Bretagne », en phase opérationnelle, a été retenu et pourra bénéficier d'une dotation maximale de 982 500 €. Afin de concrétiser cet engagement, la commune est invitée à signer avec les partenaires que sont l'État, la Région Bretagne, l'Établissement public foncier de Bretagne, la Caisse des Dépôts ainsi que Dinan Agglomération, un protocole d'accord commun précisant le plan d'action, la ventilation de l'aide par financeur et par opération, les engagements de chacun pour assurer la bonne réussite et le suivi du projet. La signature du protocole pour les 17 projets retenus dans les Côtes d'Armor aura eu lieu à Launay le 8 juin.

3- Marché de construction d'un multiservices et aménagement des abords : Avenants

Dans le cadre des travaux de construction d'une structure alimentaire multiservices et de l'aménagement de ses abords, un avenant a été accepté avec l'entreprise Even pour l'aménagement de la voie d'accès côté Ouest (estimation 17 000 €). Pour la reprise et la consolidation du pignon Est de la bibliothèque avenant avec l'entreprise ETPO (estimation 30 000 €). Pour la réfrigération des gondoles de présentation des produits frais, avenant avec l'entreprise Brunet Le Louarn pour un montant estimé à 10 000 €.

4- La Ville se Conte : plan de financement pour dossier de subvention

L'opération « La Ville se conte » fait partie du projet de redynamisation du bourg. Le coût prévisionnel de cette action culturelle qui va se dérouler sur plusieurs mois est de 35 000 € HT. Un dossier de demande de subvention de 16 300 € est déposé à ce titre auprès

des financeurs de l'AMI que sont l'État, la Région, L'Établissement Public Foncier et la Caisse des Dépôts.

5- Acquisition de l'emplacement réservé n°6 consorts Rouiller

L'acquisition d'une parcelle de 24 m² a été actée, afin d'agrandir l'impasse de la Ménardière pour des raisons de sécurité. Le prix est de 0,10 € le m², les frais d'actes notariés étant à la charge de la commune.

Conseil du 05.04.2018

Au préalable, les élus ont eu une pensée pour le colonel Arnaud Beltrame, un hommage lui a été rendu le 28 mars par la compagnie de gendarmerie de Dinan. Le lieutenant Delva, commandant de la brigade Plancoët-Beaussais-sur-mer a fait le bilan 2017 lors de l'inspection du 29 mars. Le maire s'est félicité de la relation étroite créée et du travail réalisé par les forces de gendarmerie qui interviennent sur notre commune.

1 - Vote des taux d'imposition 2018

Les taux sont inchangés depuis 2004 et la commission des finances a souhaité construire un budget 2018 sans augmenter la pression fiscale des contribuables. Dinan Agglomération propose une intégration fiscale progressive et une neutralisation pour le contribuable, avec un lissage des taux d'imposition sur 3 ans (2017 à 2019) aboutissant à l'homogénéisation des taxes sur le territoire de la nouvelle intercommunalité. Pour 2018, les taux suivants ont été légèrement modifiés et votés :

Taxe d'habitation 16.12 %

Taxe foncier bâti 16.83 %

Taxe foncier non bâti 61.98 %

2 - Vote des subventions 2018

Le taux de l'inflation pour 2017 étant de 1,00 %, les subventions ne sont pas augmentées sauf les dotations scolaires. Des demandes de revalorisation de la subvention pour l'association Danse et Gymnastique et l'association Armor Danse ont été prises en compte et une subvention d'encouragement de 500 € est attribuée à la Rosbif Association et à l'association de la fête des Mégalithes. Une subvention de 250 € est attribuée à l'association Beauvais Solidarité (épicerie solidaire). Quant à l'école privée, sous contrat d'association, la participation forfaitaire aux dépenses de fonctionnement est de 438 € par élève domicilié sur la commune. Cette dotation n'intègre pas les dépenses supplémentaires prises en charge directement pour le budget communal à savoir :

- La rémunération des personnels communaux assurant le service de restauration durant la pause méridienne.

- La rémunération des intervenants dans les classes (bibliothécaire et animateur sportif).

- Le coût des entrées et transports piscine.

La participation financière réelle de la commune s'élève à 730 € par élève et par an.



Les Conseils Municipaux

3 - Modification des tarifs du budget annexe de la cuisine centrale

A partir du 1^{er} mai 2018, les tarifs seront les suivants :

DÉSIGNATION	TARIFS
Repas pour les enfants des cantines scolaires	3,60 €
Repas Accueil de Loisirs ans Hébergement	4,50 €
Repas portage à domicile	5,55 €
Résidence de l'Orme, à la journée	9,60 €

4 - Vote du budget primitif 2018 de la commune

Le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) a eu lieu le 20 février et a démontré la bonne santé financière du budget communal avec en particulier :

Une capacité d'autofinancement de 1 695 466 € permettant de faire face au remboursement de la dette en capital et de financer une partie de l'investissement.

6 Une dette par habitant bien inférieure à la moyenne départementale autorisant la réalisation de nouveaux emprunts.

La section de fonctionnement est prévue à hauteur de 3 665 583 € et, en investissement, de 3 345 888 €. Les principaux investissements programmés :

- Programme de restructuration du bourg (multiservices et ses abords) pour 734 000 € ;
- Programme annuel de réfection des routes communales (150 000 €) ;
- Programme « aires de jeux » (80 000 €) ;
- Parking rue François-Mitterrand (124 000 €) ;
- Aménagement rue des Mares (92 000 €) ;
- Aménagements urbains (105 000 € + 35 000 €)
- Opération sécurité routière (230 000 €) reprenant :
 - l'aménagement de la rue du Poudouvre et de la Croix Boissière ;
 - le plateau ralentisseur rue Léon Pépin ;

Ce budget d'investissement, ambitieux et réaliste sera réalisé, si nécessaire, avec un emprunt de 369 310 €, compatible avec le niveau de la dette en cours.

5- Redynamisation du Bourg, requalification de la rue Léon-Pépin.

Un avis d'appel public à concurrence a été lancé le 5 février 2018 pour la consultation d'un maître d'œuvre pour une mission complète, des études de diagnostic jusqu'à la réception des travaux, de l'opération de requalification de la rue Léon-Pépin en voie partagée. L'enveloppe financière affectée aux travaux est fixée à 350 000 € HT. Au vu de l'analyse des neuf candidatures présentée par l'ADAC22, assistant à maîtrise d'ouvrage de l'opération, les membres de la commission de sélection des candidatures ont décidé de sélectionner trois candidats pour la phase offres :

- 1) – ADAO de Rennes
- 2) – Cabinet Bourgois, de Betton
- 3) – ATEC Ouest de Pacé.

Le mandat est donné au maire pour retenir le candidat ayant le mieux perçu les enjeux de la collectivité.

6- Aménagement de la rue François-Mitterrand : information sur l'attribution du marché

Dans le cadre de sa mission de maîtrise d'œuvre, le cabinet UrbaRéal a travaillé sur un plan d'aménagement de la rue François-Mitterrand. L'opération est composée d'un lot unique terrassements, voirie, eaux usées eaux pluviales et comprend la création d'un plateau ralentisseur, une dizaine de places de parking, un accès piéton au parking du stade Pierre-Vétier ainsi que la création d'un réseau d'eaux pluviales. Après appel d'offres, le marché a été attribué à l'entreprise Even pour un montant de 89 964 € HT.

7- Rénovation du Groupe Scolaire Georges-Hervé : demande de subvention au titre du FSIL 2018.

Accord des élus pour solliciter le Fonds de Soutien à l'Investissement local pour le versement d'une subvention de 386 300 € au titre de l'opération de rénovation-restructuration du groupe scolaire Georges-Hervé.

8 – Locatifs

Modification et renouvellement du bail de la Poste. Suite aux travaux de restructuration du bureau de Poste, le logement situé au R+1 n'est plus utilisé ainsi que le sous-sol. Considérant la demande des futurs gérants du multiservices de bénéficier sur la commune d'un logement à proximité de leur commerce, ces surfaces seront retirées du bail conclu avec la Poste.

Bail commune avec M. et Mme Depagne pour le logement au-dessus de la Poste. Accord des élus pour louer cet appartement aux gérants du multiservices pour un loyer mensuel de 500 € plus les charges.

9 - Numérotation des lieudits

Il convient, pour faciliter le repérage, le travail des préposés de la Poste et des autres services publics (pompiers), la localisation sur les GPS, d'identifier clairement les adresses des maisons et de procéder à leur numérotation. Les lieux-dits Le Gray, le Bas-Gray, le Chesnay, le Bas-Chesnay, Cordel, la Vieux-Ville, la Pierre-Blanche, le Vaugérier, Lauriais, la Détourbe seront numérotés.

10- SCIC ENR : proposition d'acquisition de parts sociales

La commune par délibération du 30 mars 2009 a adhéré à la Société Coopérative d'Intérêt Collectif du Pays de Dinan par l'acquisition d'une part sociale d'un montant de 50 €. Pour aider au financement pour la construction d'un bâtiment, vitrine des activités en pleine expansion de la Scic, le conseil municipal décide d'acquérir 10 parts sociales, pour un montant de 500 €.

11- Informations diverses

L'opération zéro gaspillage a été menée avec Dinan Agglomération dans les restaurants scolaires de la commune. Des pesées des denrées et emballages jetés ont été réalisées pendant une semaine sur chaque cantine, permettant une base de travail pour lutter contre le gaspillage au niveau de la préparation, du service des repas et de l'assiette des enfants. Les économies ainsi réalisées pourront être injectées dans l'achat de denrées biologiques ou labellisées « de qualité ».



ETAT CIVIL

NAISSANCES

• Noam Le Jean	8 rue du Trégor	12/01/2018
• Lévan Fondin	23 Bis La Rouxière	29/01/2018
• Agathe Fleurot Biauce	33 la Mennais	29/01/2018
• Agathe Lacroix	6 domaine de la Vallée	13/02/2018
• Zélie Ollivier	40 I La Grabotais	22/02/2018
• Axel Brouard Guégo	41 D route de Langrolay	22/02/2018
• Mila Hamard	38 Houillard	02/03/2018
• Eliana Marchand	2 Le Gallery	06/03/2018
• Noémie Vimont	La Grabotais	23/03/2018
• Lanai Pinault	39 rue François Mitterrand	28/03/2018
• Victoire Bigot	24 rue de Gervily	06/04/2018
• Tyméo Fournel	5 rue du Château	06/04/2018
• Manech Adolphe	24 bis Le Bois Rolland	08/04/2018
• Mahé Bourel	La Croix Aubry	12/04/2018
• Elina Darcelle	1 C Trébéfou	22/04/2018
• Owen Coroller	22 rue du Goëlo	06/05/2018
• Marceau Gaisnon	Le Gray	10/05/2018
• Enzo Fusco Daucé	8 rue de Gervily	17/05/2018
• Mila Guezennec	38 rue François Mitterrand	18/05/2018
• Lisa Lorcet	1 ter, rue des Perrières	22/05/2018
• Jules Robert	21 A la Rouxière	24/05/2018

Nos vœux d'heureuse et longue vie à ces petits Pleslinois Trigavous.

MARIAGES

• Charles Josselin et Marie Jorez	La Pilotais	05/05/2018
• Thierry Durand et Maryvonne Lebon	7 Village de l'Adria	26/05/2018
• Lionel Benard et Christine Bodnar	Lauriais	02/06/2018
• Olivier Delacuvellerie et Sabrina Chellouche	Rue de l'église	02/06/2018

Nous leur souhaitons de connaître harmonie et bonheur

DÉCÈS

- Loïc Le Cornec né le 26/02/1949 décédé le 02/01/2018 à Dinan
- Ginette Scouarnec née Goutal le 16/07/1927 décédée le 27/01/2018 à l'Ehpad de l'Orme
- Joachim Gourgan né le 18/12/1987 décédé le 25/02/2018 à Fréhel
- Pierre Saiget né le 03/09/1930 décédé le 02/03/2018 à Pleslin Trigavou
- André Missir né le 03/02/1956 décédé le 03/02/2018 à Dinan
- Jean Ohier né le 24/10/1931 décédé le 03/02/2018 à Dinan
- Michelle Derrien née Ménard le 05/09/1936 décédée le 19/03/2018 à Dinan
- Rosa Robin née Saudrais le 15/08/1923 décédée le 26/03/2018 à l'Ehpad de l'Orme
- Annick Chaumieau née le 08/11/1948 décédée le 27/03/2018 à Paris 15ème
- Marie Gaslain née Robinault le 05/11/1920 décédée le 02/04/2018 à l'Ehpad de l'Orme
- Jeanine Mazurier née Hubert le 04/08/1928 décédée le 05/04/2018 à l'Ehpad de l'Orme
- Jean Missir né le 07/07/1933 décédé le 10/04/2018 à Dinan
- Annie Champsavoit née Clément le 17/07/1948 décédée le 14/04/2018 à Dinan
- Didier Morin né le 29/11/1956 décédé le 18/04/2018 à Pleslin Trigavou
- Joseph Chevalier né le 01/02/1942 décédé le 05/05/2018 à Dinan
- Anne-Marie Citré née le 22/06/1921 décédée le 05/05/2018 à Dinan
- Marie Guyomard née Sohier le 09/07/1927 décédée le 10/05/2018 à Dinan
- Marguerite Sellès née Laute le 27/10/1920 décédée le 16/05/2018 à Dinan
- Joseph Blain né le 10/03/1933 décédé le 20/05/2018 à Saint-Malo
- Thibault Leclerc né le 14/02/1966 décédé le 27/05/2018 à Vigneux de Bretagne

Nous prions les familles de bien vouloir agréer nos condoléances.

Nécrologie : Jean Ohier, maire honoraire

Jean Ohier, né le 24 octobre 1931 à Corseul, a été élu conseiller municipal en mars 1959. Le maire était alors Pierre Vétier. Réélu en mars 1965, il devient 1er adjoint de Pierre Vétier. Au décès de ce dernier, Jean Ohier est élu maire par le conseil municipal de Pleslin le 13 mars 1966. Il sera réélu maire de Pleslin en 1971, et travaillera avec la municipalité de Trigavou dont le maire est Alfred Cohuet pour l'association de Pleslin et de Trigavou. Cette association voit le jour le 1^{er} janvier 1973. **Jean Ohier devient le 4 février 1973 le 1^{er} maire de la nouvelle commune de Pleslin Trigavou**, Alfred Cohuet étant élu maire délégué de Trigavou. Jean Ohier sera maire de Pleslin Trigavou jusqu'en mars 1977. Soit 18 ans de vie municipale bien remplie, vécue avec passion qui lui ont valu d'être nommé maire honoraire de Pleslin Trigavou en décembre 2000. On lui doit en particulier la station d'épuration du pont des Ecouailles entre Pleslin et Trigavou. Ce fut un élément de mutualisation qui aida probablement à motiver l'association Pleslin Trigavou. La cité du Prédaine a aussi participé au développement de Pleslin Trigavou, puis, et ce n'était pas évident à l'époque, le pavillon du Vaucoulou (16 logements) a concrétisé la volonté de mixité sociale de Jean Ohier. Son amitié, exprimée toutes ces dernières années auprès de Jean-Paul Leroy, Loïc Lemoine et Marie-Françoise Hamon a été très appréciée.



Visite du préfet et de la sous-préfète



8

A l'invitation de Jean-Paul Leroy, Yves Le Breton, préfet des Côtes d'Armor et Dominique Consille, sous-préfète de la circonscription de Dinan sont venus visiter la commune le lundi 5 février. L'occasion pour le maire de rappeler le contexte communal mais aussi de remercier chaleureusement le préfet pour l'obtention d'une dotation de 982 500 €, destinée à financer partiellement les travaux de redynamisation du centre-bourg (2,3 millions d'€). Cette rencontre s'est achevée par la visite d'une des entreprises fleuron, Armor Méca, sous la conduite de Sébastien Colas, PDG de l'entreprise.

Des médailles remises le 19 mars

A l'occasion de la cérémonie commémorative du 19 mars 1962, Michel Boixière, président de la section locale de la fédération nationale des anciens combattants en Algérie (Fnaca) a remis la médaille d'honneur de la Fnaca à deux adhérents, André Thébault et Pierre Chartier. Une remise de décorations effectuée en présence d'Eugène Caro, conseiller départemental, de Jean-Paul Leroy, maire et des porte-drapeaux Pierre Leclair, Clovis Neveu et Michel Vétu.



La supérette est opérationnelle

Pour faire fonctionner le commerce multi-services, Edith et Olivier Depagne ont été retenus. Le couple a été reçu par les membres de la commission du personnel accompagné de M. Rousseau, référent carrefour Proxi et considérés comme les meilleurs candidats à l'exploitation de ce commerce. M. Depagne a une longue carrière de responsable magasins de plusieurs enseignes, notamment Carrefour et son épouse est charcutière traiteur de métier. Leur magasin mettra en valeur un rayon charcutier traiteur, des produits de base et des produits régionaux, des produits frais ainsi que des services de type livraison, dépôt de pain, relais colis, tickets restaurant...

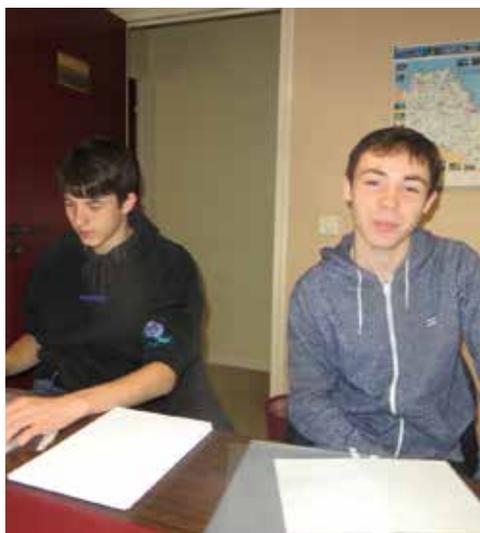
Les horaires prévus pour le magasin, situé 2 bis rue du Général de Gaulle sont :
 Été : 8 h – 20 h du mardi au samedi et le dimanche de 8 h à 12 h 30
 Hiver : 8 h – 13 h et 15 h -19 h 30 du mardi au jeudi ; les vendredis et samedis de 8 h à 19 h 30 et les dimanches de 8 h à 12 h 30.

Contact 02 96 80 00 37.

A terme, le couple espère pouvoir recruter un salarié en formation de type CAP-BEP.



Le dispositif argent de poche est lancé



L'opération « argent de poche » est un dispositif qui permet à un jeune domicilié à Pleslin Trigavou, âgé de 16 à 18 ans, d'obtenir une indemnité en échange de travaux dans la commune. Qui peut y participer ? Tout jeune domicilié à Pleslin Trigavou, qui a plus de 16 ans et moins de 18 ans le 1er jour de l'intervention. Comment ? Différentes missions sont recensées au sein des services de la commune. Ainsi, en échange de travaux les jeunes obtiennent une indemnité de 15 € versée en espèces pour trois heures de mission.

Pendant cette demi-journée, les jeunes intègrent l'équipe communale et sont encadrés par un agent tuteur ou un élu. Le jeune pourra effectuer de une à cinq missions au cours de l'année, en fonction du nombre de demandeurs. Comment s'inscrire ? Un dossier d'inscription est disponible en mairie. Ces dossiers devront être ramenés, complétés, en mairie. Une fois le dossier d'inscription rendu, le jeune est considéré disponible pour les missions, il recevra une convocation et la fiche « action » contenant les informations de sa mission (lieu, heure, modalités, équipement éventuel) et il devra confirmer sa présence.

Cette mission argent de poche a été menée, pour la 1^{ère} fois, lors des vacances de printemps. Les dossiers d'inscriptions sont disponibles en mairie, les jeunes seront contactés dès que les dates des nouvelles missions auront été arrêtées, a priori au mois de juillet.

Pleslin Trigavou, une terre de cyclisme !



le bourg, lors de la 6^e étape reliant Plancoët à Dol-de-Bretagne (151,6 km). Et puis, nous avons accueilli le 26 mai le Trophée Régional des Écoles de Cyclisme (voir page 22).

La commune a eu le plaisir de voir passer deux épreuves cyclistes importantes. D'abord, la Flèche d'Armor, une épreuve chère aux élus, née sous l'impulsion de Francis Le Perf, qui est passée dans le cœur du bourg le 24 mars, lors de la 1^{ère} étape reliant Plouër-sur-Rance à Plouha (127,6 km). Ensuite, avec les coureurs participants à la 52^e édition du Tour de Bretagne. Le 30 avril, le peloton est également passé dans

38^e tour de Bretagne des véhicules anciens

Le week-end de la Pentecôte, environ 700 véhicules anciens, en partance de Beausais-sur-Mer, ont sillonné le territoire. Nous avons pu, à plusieurs reprises, soit dans nos bourgs, ou bien à la Rougerais, admirer ce défilé du patrimoine roulant. Que de souvenirs en saluant ces tacots rutilants ! L'humour n'était pas absent en voyant dans une estafette les « Gendarmes de Saint-Tropez » ou encore la religieuse de la « Grande Vadrouille » sur son solex...



L'UTL du Pays de Dinan découvre le patrimoine

35 participants au groupe d'étude et de recherches de l'université du temps libre (UTL) se sont retrouvés, le 20 mars pour découvrir les richesses patrimoniales de la commune. Sous la présidence de Daniel Beaujard, l'enfant du pays, avec l'aide efficace de la mairie, le groupe a pu percevoir tous les trésors de Pleslin-Trigavou. Le patrimoine archéologique, incontournable avec les menhirs du Champ des Roches, classé aux monuments historiques, spirituel autour des églises Sainte-Brigide ou Saint-Pierre, et, plus prosaïque, le patrimoine industriel avec les chais de la Ville-au-Comte avant leur mise en valeur prochaine. La chapelle des Vaux et sa légende de la chèvre et du loup, le manoir de la Rougerais, la vallée de l'Adria ou encore le village de La Menais étaient également au programme. « Les participants ont été enthousiasmés de ces découvertes. Cette visite ne pouvait être qu'une réussite comptenu de l'accueil chaleureux que nous avait réservé la municipalité » conclut Daniel Beaujard.



C'est nouveau

L'hypnothérapie au service du bien-être
Karine Fritsch, hypnothérapeute, propose ses services pour aider dans de divers domaines : gestion du stress, vaincre sa timidité, angoisses ou phobies, traverser des épreuves, atténuer des douleurs chroniques (en accord avec le médecin de famille) ou encore pour l'arrêt du tabac. Elle intervient à domicile pour ces séances de thérapie, renseignements 07 67 97 65 88 ou par courriel contact@karine-hypnose.fr, site www.karine-hypnose

BIENTÔT...

Une fête de village... Et de la saucisse le 15 septembre !

La commune de Pleslin-Trigavou est d'abord réputée pour sa saucisse, celle de Trigavou fabriquée à la Fumaison. Mais d'autres sites de production existent également sur notre territoire. Fort de cette spécificité communale, la commission animation propose d'organiser une fête de la saucisse. L'association Rosbeef s'est jointe à la commission pour peaufiner cette fête qui se veut conviviale. Des jeux pour tous, style kermesse, des animations, un marché de producteurs locaux... Samedi 15 septembre, à partir de 14 h sur le stade Pierre-Vétier.

Et un concours de cuisine, à base de saucisses de la commune. Forcément. Pour concourir avec sa recette utilisant comme ingrédient principal la saucisse de Pleslin-Trigavou (justificatif à l'appui), les participants sont invités à se faire connaître en mairie pour le 1er septembre dernier délai. Le jour de la fête, samedi 15 septembre, les participants seront conviés à venir avec leur recette préparée afin qu'elle soit goûtée par les deux jurys : l'un constitué de quatre personnes locales, l'autre de spécialistes de métiers de bouche. Les plats cuisinés, avec la recette correspondante, devront être fournis et étiquetés au nom des participants et à déposer au stand dédié au concours au stade Vétier. La qualité gustative, l'originalité seront pris en compte par les jurys qui rendront leur verdict vers 19 h. Le palmarès sera alors rendu public et les récompenses décernées aux deux cuisiniers primés par les deux jurys. Ce concours est ouvert à tous, y compris aux enfants dès 10 ans (possibilité de classement enfants).

Un ours à la fête des mégalithes du samedi 28 juillet

Après les loups en 2017, l'association fête des mégalithes a prévu un nouvel invité de poids : un ours sera en effet présent sur le site



du champ des Roches. Un spectacle, le retour du repas gaulois avec jambon à la ficelle le soir, précédé comme il se doit d'un apéritif « magique », mais aussi de multiples animations dans l'après-midi. Pour conclure cette nouvelle édition, le traditionnel fest-noz en soirée invitera les participants à danser sous les étoiles, dans le cadre féérique des mégalithes où chênes de collection et menhirs se tutoient.



CALENDRIER DES ANIFESTATIONS

🗓️ JUIN

- **Vendredi 15** Les Landes de Reine courses cyclistes ECRF
- **Samedi 16** « Chais Nous, le temps de la transmission » aux chais de la Ville au Comte : animations artistiques et culturelles autour des chais, du street art et l'éco-quartier. 12 h - 21 h
- **Samedi 16** Les Landes de Reine courses cyclistes Vélo Club Dinannais
- **Jeudi 21** bourg de Trigavou, fête de la musique à partir de 20 h
- **Vendredi 22** Les Landes de Reine courses cyclistes ECRF
- **Samedi 23** stade Vétier, fête de l'école Georges-Hervé
- **Dimanche 24** école Saint-Joseph, kermesse
- **Jeudi 28** résidence de l'Orme, 40 ans de loisirs amitié
- **Samedi 30** Landes de Reine, grillades de la Fnaca
- **Samedi 30** place Vétier, tournoi de pétanque challenge René-Loquen

🗓️ JUILLET

- **Dimanche 1^{er}** Place de Malava, kermesse école Charles-Josselin
- **Vendredi 6** site des Mégalithes, théâtre (Halle du Pré d'Aine en cas de pluie)
- **Vendredi 13** stade Vétier, feu d'artifice et soirée dansante
- **Dimanche 15** port de Dinan, joutes nautiques
- **Samedi 28** site des Mégalithes, fête des mégalithes

🗓️ AOÛT

- **Dimanche 26** stade Vétier, vide-greniers club de hand-ball

🗓️ SEPTEMBRE

- **Vendredi 7** salle omnisports, forum des associations
- **Samedi 15** stade Vétier, fête de la saucisse
- **Samedi 15** Les Landes de Reine courses cyclistes Vélo Club Dinannais
- **Samedi 22** Challenge Régional Masters Vélo
- **Dimanche 30** salle des fêtes, braderie des nanas association les triplettes

🗓️ OCTOBRE

- **Dimanche 7** salle des fêtes, braderie puériculture parents d'élèves Charles-Josselin
- **Dimanche 14** salle omnisports, randonnée des châtaignes cyclo-club d'Armor
- **Dimanche 14** salle des fêtes, repas du centre communal d'action sociale
- **Vendredi 19** salle des fêtes, repas randonneurs du Frémur

Challenge les Landes de Reine les 15 et 22 juin

Comme de tradition, l'entente cycliste Rance-Frémur organise son challenge des Landes de Reine, sur trois vendredis de juin. La 1^{re} manche a été disputée le 1^{er} juin, deux manches restent à courir sur l'anneau routier cycliste. Le spectacle sera une nouvelle fois assuré, avec des courses rythmées et un public qui devrait être ravi, puisque la configuration de l'anneau permet une visibilité complète de la course. Vendredi 15 juin et dernière manche le 22 juin, départ à 19 h 30 pour 60 tours, buvette et galettes saucisses sur place.



➔ Les règles de base du savoir-vivre ensemble

Les beaux jours sont là –ou devraient l'être-. Avec eux, l'envie de faire la fête à l'extérieur... Mais cela n'est pas sans quelques règles élémentaires de « savoir-vivre » à prendre. D'abord, en prévenant son entourage immédiat. Question de politesse. Mais cela ne veut pas pour autant dire excès : un décret du 31 août 2006 précise « aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité » (Article R. 1334-31 du code de la santé publique).

➔ La tonte des pelouses et les travaux de bricolage

L'arrêté préfectoral du 27.02.1990 est toujours en vigueur, nous vous rappelons qu'il doit être respecté.

« Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30

Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h



Travaux

➔ LES TRAVAUX TERMINÉS...

Abords de la salle des sports

Nous l'avons déjà oublié mais l'an passé la salle des sports était encore ceinturée par des monticules de terre engazonnés qui interdisaient le stationnement des véhicules. Au fil du temps, le parking était devenu trop exigü, l'importance des cabinets médicaux, la salle de sports de plus en plus fréquentée en sont les (bonnes) raisons... Aujourd'hui, le parc de stationnement a été nettement agrandi, l'entreprise Gobin en charge du gros œuvre de la salle a enlevé les buttes de terre, et la société Even a réalisé la pose du réseau d'eau pluviale et du tapis enrobé. L'entreprise Piedvache adjudicataire du lot peinture doit rapidement intervenir pour peindre la façade Ouest de la salle.



Rue du Poudouvre



Les riverains, les usagers de la route et de la voie verte ont été intrigués de voir les trottoirs enrubannés de la sorte... Cet éphémère « art contemporain » était tout simplement la protection de ciment-sable jaune qui ne devait pas durcir trop vite. Ce revêtement a été choisi dans un but esthétique afin de ne pas faire tout en « noir » ! Le réseau d'éclairage public a été prolongé par l'implantation de trois candélabres équipés de led. Dans l'immédiat cette rue est toujours en impasse et ne sera ouverte à la circulation que lorsque la phase définitive du lotissement privé de la Ménardière aura été faite et réceptionnée.

Édification du multiservices et aménagement des abords

Lorsque vous lirez ces lignes, beaucoup d'entre vous auront déjà pris leur cabas pour faire leurs courses alimentaires dans la nouvelle épicerie. Avant d'en arriver à cette élégante structure, il en aura fallu des réunions de chantier, des décisions parfois prises à l'arrache, des plus-values, des moins-values, parfois des conciliabules, des « engueulades » inhérents à tous les chantiers, mais au bout du compte la commune a son épicerie !

Cependant, tout n'est pas terminé en cet endroit, désormais il faut s'occuper de l'ancien presbytère devenu bibliothèque. Nous avons profité de la présence des professionnels pour analyser l'état du pignon Est, et leur jugement a été sans appel : il faut le rénover au plus vite. Les années et les intempéries ont mis à mal sa structure...

L'entreprise ETPO, qui vient de réaliser le gros-œuvre du multiservices, aura en charge de consolider et d'enduire le pignon.

Avant que les nouveaux gérants du PROXI n'habitent l'ancien logement de fonction de la Poste (construction en 1961), il était indispensable d'y refaire quelques travaux. L'entreprise Vincent Dejoie a été retenue pour y faire les peintures et l'entreprise Thomas Lemonnier a poncé et vitrifié les parquets. Quant au service technique communal il a revu l'ensemble de la plomberie et quelques éléments du réseau électrique.

Les toilettes publiques étaient devenues obsolètes, elles ne ré-

pondaient plus aux normes actuelles, si vous ajoutez à cela qu'en les déplaçant de quelques dizaines de mètres, on obtiendrait des places supplémentaires, la municipalité a fait le choix de raser le bâtiment actuel et de faire installer une cabine dite « moderne » par Mobilier Urbain Beaujolais.



➔ LES TRAVAUX À VENIR...

Voie douce de Beauséjour à la Rougerais



Le cabinet Urba Réal qui avait assuré la maîtrise d'œuvre de la voie douce de Trébéfour à la Butte de Broons, s'est vu attribuer une étude semblable le long de la RD2, à la hauteur de la zone artisanale Beauséjour. Le travail consiste essentiellement à buser les fossés, à goudronner le passage ainsi obtenu et à implanter quelques potelets pour matérialiser la voie douce. Cet aménagement

sera réalisé après les vacances d'été. Ces cheminements doux sont devenus indispensables pour marcher en recul du flux de la circulation routière. Vu le nombre de potelets cassés, et pourtant ils sont implantés à 50 cm du bord de la chaussée, on peut craindre pour les piétons...

Parking rue François-Mitterrand

Le cabinet Urba Réal a réalisé le projet de création de parkings longitudinaux rue François-Mitterrand au niveau de Bellevue. La chaussée va de ce fait se trouver rétrécie, ce qui doit inciter les automobilistes à respecter le 30 km/h. Un accès piétons sera créé pour permettre aux parents d'élèves qui stationneront leur véhicule sur le parking du stade Pierre-Vétier de se rendre plus facilement au groupe scolaire Georges-Hervé. Au vu des problèmes d'évacuation des eaux pluviales dans ce secteur, la municipalité profite de cette intervention pour poser une nouvelle canalisation. Les travaux seront effectués par Serendip et devront être impérativement achevés à la rentrée de septembre.

Trottoir à la Boutronnais Parking aux Mares

Le cabinet Nord-Sud a rendu sa copie pour la création de trottoir du carrefour de la rue de la Croix-Boissière et du Bois-Rolland, jusqu'au lotissement de la Boutronnais. L'entreprise adjudicataire devra être choisie avant les vacances et le chantier réalisé à l'automne. Enedis (ex ERDF) a été sollicité pour déplacer deux appuis béton gênants pour le passage des personnes à mobilité réduite et autres poussettes. Le stationnement des véhicules devant les maisons des Mares sera aménagé. Toujours dans le but de faire ralentir les véhicules, le « stop » en face de la Ville-Even sera conforté.



Avant travaux

VOIRIE 2018

Le conseil municipal a voté une provision de 150 000 € au budget primitif d'avril et a confié à l'Adac 22 (assistant à maîtrise d'ouvrage) l'étude technique et financière des voies communales à rénover en 2018. À l'heure où sont écrites ces lignes le choix n'a pas été totalement arrêté. Cependant, comme à l'accoutumée les routes retenues le seront en fonction de leur degré de vétusté, mais aussi du nombre de véhicules qui circulent sur ces voies. Une fois encore, la technique de la pose d'un tapis d'enrobé sera privilégiée, c'est sans doute un « chouia » plus onéreux, mais le confort pour les usagers et les riverains n'est pas comparable à un goudronnage classique, et surtout la tenue dans le temps rentabilise à moyen terme cette technique de fourniture et de mise en œuvre.

Plateau ralentisseur rue Léon-Pépin

À la demande, justifiée, des parents dont les enfants prennent le car pour se rendre aux collèges, une étude a été confiée au cabinet Nord-Sud afin de sécuriser la traversée de la RD366 au niveau du gîte de la gare. En effet, une trentaine d'enfants, chaque matin, se presse à l'arrêt de bus, et au vu de la vitesse de certains véhicules, il est impératif de provoquer un ralentissement au niveau du passage de la voie verte. La société Even a répondu favorablement à l'appel d'offres et devra réaliser ce plateau ralentisseur avant les vacances d'été. Toujours dans le même ordre d'idée, en accord avec le Syndicat Départemental d'Énergie 22, la société Citeos de Taden a remplacé la source d'énergie électrique afin de mieux distinguer et de mieux éclairer ce lieu d'attente des collégiens.



Avant travaux



Le saviez-vous ?

La surface du territoire de Pleslin Trigavou est de 2 200 hectares. Les routes communales goudronnées représentent un linéaire de 52 kilomètres, les chemins ruraux empierrés un peu moins d'une dizaine de kilomètres, à cela il faut ajouter les voies douces en bordure des routes départementales et les circuits de randonnées.

En équipement sportif : trois stades de football, une salle des sports, un terrain multisports, un anneau cycliste aux Landes de Reine, un terrain de tir à l'arc, etc.

Nous pourrions poursuivre la liste, par exemple en citant les deux agglomérations, les bâtiments communaux (écoles, bibliothèques, mairies, églises), les trois cimetières, les nombreux espaces verts, (Mégalithes, Chapelle des Vaux, lotissements...)

Cet inventaire à la Prévert n'a pour but que de vous remercier de votre patience quand le service technique ne répond pas instantanément à vos légitimes doléances, notamment en cette saison printannière, où la croissance de la végétation est à son apogée. En effet, il est difficile aux équipes, voire impossible, d'être en même temps à Palluée, à la Gouriais, à la Pénézais, à la Vieuxville ou dans les bourgs !

Cependant, nous pouvons vous assurer que tout est mis en œuvre pour répondre aux urgences. En dehors de ces interventions, un calendrier est établi afin de rationaliser les tâches. Le pragmatisme est le maître mot du service technique. Merci de votre compréhension.



14

➔ Photo Insolite

Lorsque les choses sont dites avec humour, il n'y a pas grand'chose à rajouter... ! Cette photo a été prise dans le secteur de la Lyonnais.

Si vous aussi vous avez des photos insolites sur la commune, n'hésitez pas à nous les envoyer sous format.jpg avec votre nom date et lieu de la prise de vue par courriel :

sylvie.mairiepleslin@gmail.com





DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Assicot-Dubois Soizic	20 rue Jean Jaurès	Création d'une fenêtre de toit
Laigre Anne et Fabrice	1 ter la Butte de Broons	Construction d'un abri de jardin
Chataigner Julien	42A la Rouxière	Clôture
Prunier Elisabeth	29 Cana	Installation d'une clôture et d'un portail
Levesque Du Rostu Guillaume	Lauriais	Installation d'une clôture et d'un portail
Poissonnet Patrick	Portion du Petit Clos	Restauration et extension d'une annexe
Even Alain	24 ter le Bois Rolland	Construction d'un abri de jardin
Costa Yohann	14 bis rue François Mitterrand	Installation d'une clôture
Lorcet Geoffrey	10 rue de la Croix Boissière	Changement et création d'ouvertures
Ollivier Damien	65 Cana	Création d'ouvertures et fenêtre de toit, refection de la couverture à l'identique
Petra Mélissa	28 la Guyonnais	Construction d'un garage
Miler De Azevedo Manuel	3 rue Julien Lesaichot	Remplacement des fenêtres en PVC et garde-corps terrasse
Ledu Marie-Annick	9 bis le Chêne Vert	Division d'un lot en vue de construire
Allix Julien	1 la Guyonnais	Clôture
Georgeault Benoît	28 la Boutronnais	Carport
André Michèle	12 rue de Cornouaille	Ravalement de façade
Missir Gilbert	8 place Joliot Curie	Construction en extension d'un garage
Leprize Magali	11 rue des Gabions	Ouverture d'une porte fenêtre en façade Nord-Est
Dutay Marie-Annick	33 rue Léon Pépin	Construction d'une véranda
Lemoine Joëlle	49 Cana	Clôture
Sasu EDF ENR Solaire	44 Trébéfour	Installation d'un générateur photovoltaïque
Repain Dominique	Le Gray	Création d'une fenêtre de toit
Guyot Véronique	11 rue de Gervily	Création de deux fenêtres de toit
Strzelinski Michal et Benard Nathalie	36 rue de Gervily	Ajout et modifications de menuiseries
Vallée Martine	15 houillard	Changement des menuiseries existantes
L'hospitalier Sidonie	13 la Mennais	Création d'une fenêtre et remplacement d'ouvertures existantes
L'atelier de Severine	11 rue du Frémur	Changement des menuiseries et pose d'une pompe à chaleur
Rolland Christian et Leveque Brigitte	24 la Boutronnais	Installation d'un velux et d'un portail
Milliot Jean-Sébastien	20 bis rue François Mitterrand	Construction d'un garage en extension de la maison
SCI Keralfi	39 bis Trébéfour	Edification d'un muret de soutènement
Camar Anthony et Grandais Céline	1 la Bigotière	Pose d'un portail et d'une clôture grillagée rigide
Bodin Yvan	21 le Bois Rolland	Construction d'un garage en extension de la maison
Gilbert Franck	Le Gray	Transformation d'un garage en chambre
Danneville Nicolas	46 Houillard	Enduit sur cabanon existant
Briot Claire	23 rue de Penthièvre	Pose d'un portail, d'une clôture et d'un enrobé
Foucrist Michel et Christine	20 le Bois Rolland	Changement des ouvertures
Simon Jean-Claude	4 Houillard	Clôture
Fouque Maxime	15 rue de Gabions	Clôture
Dereumaux Richard	17 rue des Gabions	Clôture
Gaultier Yohann	28 Houillard	Clôture
Chotard Daniel	21 la Rouxière	Clôture et portail
Cotonea Stéphane	26 rue de la Fontaine Yvon	Transformation du garage en pièces de vie et construction d'un garage en extension de la maison
Abraham Yves	La Rougerais	Clôture et portail
Kalcic Fernand	3 rue du Général de Gaulle	Mise en place d'une marquise
Gauthier Sylvère	48 la Bigotière	Réhausse de la toiture d'un hangar
Gillet Patricia	La Bigotière	Division de 3 lots en vue de construire

PERMIS DE CONSTRUIRE

Morel Patrick et Bellet Adèle	27 la Guyonnais	Construction maison individuelle
Desaleux Simon	21 bis rue Léon Pépin	Construction maison individuelle
Poret Eric et Perree Cécile	2 Houillard	Construction maison individuelle
Milliot Jean-Sébastien et Alcon Raquel	20 b rue François Mitterrand	Construction maison individuelle
Frin Jérémy et Gouvenou Emmanuelle	17 bis allée du Petit Bois	Construction maison individuelle
Tribalet Jean-Marie	24 la Mennais	La construction d'un bâtiment annexe et la transformation du garage en pièce à vivre
Schmitt Claire et Jean Rene	La Ville Es Connou	Réhabilitation et surélévation d'une ancienne annexe à l'habitation
Leconte Jérôme	27 bis route de Langrolay	Extension de l'habitation sur une partie de l'atelier et modification des façades
Gruau Pierre	7 rue de l'Argoat	Construction maison individuelle
SCI Matheno	La Grignardais	Réalisation d'un abri non clos pour camion
Lefranc Laurent et Menier Gwénaëlle	4 rue Sainte Brigide	Rénovation et extension de bâtiments existants
Lemonnier Thomas et Tiffany	4 le Gallery	Transformation d'un garage en habitation et extension d'une maison individuelle
SCI Ekyma	2 rue de l'église	Rénovation d'une habitation existante avec construction d'une extension
Gauthier Robert	La Pierre Blanche	Construction d'un carport et d'un abri de jardin
Caulat Frédéric et Céline	30 la Guyonnais	Construction maison individuelle
Louis Jérôme et Lecourtois Alisson	6 bis le Bois Rolland	Construction d'une maison individuelle avec garage
Gauthier Sylvère et Kaltimbacher Marine	48 la Bigotière	Extension, isolation extérieure, modification des ouvertures et des clôtures



Dépôt sauvage ≠ écocivisme



16 Ça suffit ! Pardon pour cette introduction, mais alors que nous savons tous que notre planète est malade, et qu'en conséquence nous devons tous faire des efforts en vue de sauver ce qui peut l'être encore, il y a des malappris qui déposent en catimini des pneus dans les bois (photo prise aux Landes de Reine), des gravats aux Cinq-Chemins près de Trébéfour... Nous pourrions évoquer

les dépôts de végétaux en lisière du Bois-des-Enclos, mais également des ordures près de la déchetterie, etc.

Et que dire des immondices déposées pernicieusement aux pieds des écopoints, ordures qui seront éparpillées par les chiens, souillant ainsi l'image du tri-sélectif et donc du développement durable...

Érosion des sols et inondation

L'hiver très pluvieux a eu des conséquences heurteuses pour les zones humides, et sur la recharge hydraulique des nappes phréatiques, mais parfois des conséquences plus fâcheuses en mettant les rivières en crue...

C'est ainsi que début avril, au Bois-Ruffier, le Frémur est sorti de son lit et a inondé la chaussée. Les deux arches du pont ne suffisaient plus pour « avaler » toute cette eau, les villages en bordures du Frémur et de ses affluents avaient pour ainsi dire les pieds dans l'eau. Quelques semaines auparavant, le Syndicat d'Eau Potable avait fait retirer par l'entreprise Cise TP la conduite d'eau qui entravait les arches du pont. Malgré cet inves-



tissement, cela n'a pas suffi ! Le dicton populaire qui précise « que si l'on peut arrêter le feu, on n'arrête pas l'eau » a toute sa place en la circonstance. Toutefois si nous suivons les préconisations du SAGE Rance-Frémur-Baie de Beaussais, on peut améliorer les situations en adaptant l'aménagement de nos bassins versants, par exemple en protégeant et en restaurant les talus et les bosquets présents de nombreux avantages par rapport à l'eau et aux milieux aquatiques, ils ralentissent le transit de l'eau en redirigeant les écoulements.

Le bocage, par ce rôle de tampon, limite donc les pics de crues, et participe à la préservation de la qualité de l'eau.

Lutte contre les ragondins

Chaque année la commune participe au programme départemental de lutte contre les rongeurs aquatiques. Le programme est établi par la fédération des groupements de défense contre les ennemis des cultures des Côtes-d'Armor (Fécodec).

À Pleslin-Trigavou ce sont quelques membres des deux sociétés de chasse qui posent les cages près des cours d'eau.

Durant la campagne de piégeage, les chasseurs bénévoles assurent au quotidien cette sérieuse et utile mission, qu'ils en soient ici remerciés.



➔ ATTENTION AU DÉMARCHAGE À DOMICILE! Dinan Agglomération appelle les particuliers à la vigilance !

Méfiance, suite à la recrudescence de démarchage commercial téléphonique et à domicile pour inciter les particuliers à faire réaliser des travaux d'économie d'énergie sur les communes de Dinan Agglomération.

Certaines entreprises proposent des retours sur investissement alléchants voire même des installations « autofinancées » de panneaux photovoltaïques. L'autofinancement, qui fait apparaître un coût final nul pour le particulier, est présenté comme assuré par les aides, des primes et la vente de la production d'électricité. Cependant, la production d'électricité annoncée lors du démarchage est souvent fortement surestimée, les aides ou primes inexistantes.

Des entreprises proposent de venir chez vous réaliser un diagnostic énergétique gratuit et/ou obligatoire, suivi de travaux d'isolation à coût quasiment nul, également assurés par des aides et les économies d'énergie. Rappelons que ces diagnostics n'ont de caractère obligatoire que lors de la vente ou de la mise en location d'un bien immobilier. Attention, il s'agit d'arguments pour obtenir un rendez-vous à domicile.

En outre, ni l'ADEME ni son réseau ne sont partenaires ou n'ont missionné d'entreprise pour quelque démarche commerciale que ce soit. Ces entreprises ne sont pas non plus mandatées par un ministère ou une collectivité territoriale. Comment se prémunir ?



- Ne pas céder à la pression commerciale : ne rien signer, ni payer le jour même.
- En cas de signature lors d'un démarchage téléphonique ou à domicile, la personne bénéficie d'un délai de rétractation de 14 jours, à condition que les travaux n'aient pas commencé.
- Exiger un devis précis. Le décompte détaillé, en quantité et en prix, de chaque prestation avec les références obligatoires et les coûts du crédit à la consommation.
- Demander d'autres devis à d'autres entreprises pour pouvoir comparer.
- Contacter le conseiller info énergie, service gratuit mis en

place par l'Etat, l'ADEME et la Région, qui pourra étudier le devis, vérifiera l'éligibilité des travaux aux aides financières et apportera un regard objectif et neutre sur la pertinence des travaux proposés. Permanence téléphonique ou sur RDV du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 au 02.96.87.42.44. . Plus d'infos sur le site des espaces INFO->ENERGIE bretons : www.bretagne-energie.fr ou sur le site de Dinan Agglomération : <http://www.dinan-agglomeration.fr/Urbanisme-habitat-mobilite/Habitat/Espace-info-energie>.

• Privilégier les entreprises locales et vérifier que l'entreprise soit « Reconnue Garant de l'Environnement » (RGE), critère indispensable pour bénéficier du crédit d'impôt. Un annuaire en ligne des entreprises RGE est disponible sur le site : www.renovation-info-service.gouv.fr.



École Charles-Josselin : une plongée dans la préhistoire



Au mois de mars, les élèves de Grande Section, CP et CE1 ainsi que ceux de CE2, CM1 et CM2 ont participé aux ateliers « Vivre à la préhistoire » proposés par le centre d'interprétation du patrimoine, Coriosolis, sur le site des mégalithes à Pleslin. Cette proposition, faite par Coriosolis et la mairie de Pleslin-Trigavou en début d'année a tout de suite été acceptée par les enseignants. Parmi les activités proposées : Lancer au propulseur, gravure sur pierre de bijoux à l'aide d'un silex, présentation des techniques pour faire du feu avec de l'amadou et du bois, ou en frottant des silex, fabrication d'outils et construction de la frise préhistorique. Toutes ces activités ont focalisé l'attention des élèves, ravis de vivre des expériences en lien avec les apprentissages menés en classe. L'association des parents d'élèves qui subventionne avec la mairie tous les projets de classes, a pris en charge les frais d'inscription d'un groupe ; la gratuité était accordée au second.

Saint-Joseph : une sortie au musée du son à Cavan à venir pour toute l'école



Le 10 février, l'association des parents d'élèves a organisé une soirée couscous avec la venue du groupe de musique « électrique C° » qui a animé la soirée dansante en jouant des morceaux de rock français et international. L'ambiance a été au rendez-vous !

Cette soirée a permis de financer les activités de fin d'année pour l'ensemble des élèves.

Les élèves de CE2 au CM2 ont vécu deux journées découvertes avec la maison de la Rance sur le Frémur. Cette animation a permis de découvrir la faune et la flore de ce milieu. Ils ont pu observer les anguilles et connaître leur mode de vie. Les élèves ont eu la possibilité de faire des collectes dans le cours d'eau et pêcher des spécimens tels que le triton, l'écrevisse.

La classe de maternelle a également vécu une matinée avec la maison de la Rance sur le thème de la « forêt ». Ils ont pu découvrir ce milieu afin de s'en inspirer pour des activités en classe par la suite.

Les portes ouvertes du 20 avril ont connu un franc succès. Cette soirée a permis d'accueillir d'éventuelles nouvelles familles qui ont pu visiter l'école, rencontrer l'équipe éducative. Les parents de l'école ont également répondu présents en venant très nombreux. Nous avons fait le choix de proposer des animations avec les élèves ce qui a été apprécié par tous. Les classes étaient aussi ornées, pour l'occasion, de nombreux affichages sur les activités menées dans l'année et la réalisation d'une forêt grandeur nature en classe de maternelle a plongé petits et grands dans cet environnement.

La fin de l'année sera marquée par une sortie de toutes les classes au musée du son de Cavan.

Enfin, la kermesse de l'école se déroulera le dimanche 24 juin.

Elle débutera par la messe dominicale, suivie d'un repas servi à partir de 12 h 15 sur réservation, ouverture des stands à partir de 14 h 30 et spectacle des enfants à partir de 15 h.

École Georges-Hervé : rendez-vous pour « les arts s'invitent à l'école » le 15 juin

Pour cette période de fin d'année les élèves ont de nombreux projets en cours de réalisation.

Les enfants de PS-MS-GS-GS et CP iront au zoo de la Bourbansais début juin.

Les projets sur l'eau sont en cours de réalisation pour les

classes de cycle 2 et cycle 3 en partenariat avec la maison de la Rance. Les élèves de cycle 3 ont voyagé dans le temps lors d'une sortie au château de La Bourbansais.

Mardi 3 avril, les classes du CE2 au CM2, soit 56 élèves au total, accompagnés de leurs enseignants, Mme Fraïoli et M. Clément, se sont rendus au château de la Hunaudaye à Plédéliac. Au programme, une visite guidée et illustrée par un jeu de l'oie grandeur nature. Puis, les élèves de CE2-CM1 ont découvert les coutumes des banquets, la vaisselle médiévale et les épices autour d'un atelier intitulé « la table des seigneurs ». Par équipe, ils ont participé à un jeu qui a désigné la meilleure équipe de cuisiniers. Les élèves de CM1-CM2 se sont initiés à l'art de décorer les manuscrits selon les techniques utilisées au Moyen Age avec un atelier sur l'enluminure et ont créé leur propre lettrine avec de l'encre de Chine et peinture. Les élèves sont sortis enchantés de leur journée qui leur a permis de faire un petit voyage dans le temps.

Les élèves de CE1-CE2 ont découvert leur nouvelle classe au retour des vacances de printemps. Avec leur maîtresse Madame Colleu, ils sont maintenant installés dans la grande salle qui avait été rénovée pour accueillir les TAP. Un grand merci à la mairie et aux employés municipaux pour avoir effectué ce déménagement rapide.

Deux dates à retenir : La soirée « Les Arts s'invitent à l'école » le vendredi 15 juin et la fête de l'école organisée par l'Association des Parents d'Elèves, le samedi 23 juin sur le terrain des sports.





Le « coup de coeur des bibliothécaires »



A chaque bulletin, les bibliothécaires sont invitées à faire partager leur « coup de coeur » (roman, polar, BD...). Pour cette 1^{ère}, c'est « Le gang des rêves », de Luca Di Fulvio, aux éditions Slatkine & Cie, 2016 qui est présenté. Cetta, une adolescente de 15 ans, quitte le sud de l'Italie pour les Etats-Unis avec son fils Natale. Elle débarque à Ellis Island en 1909. Le roman suit la vie de la mère et de l'enfant, rebaptisé Christmas, qui tentent de garder espoir et dignité dans l'univers âpre du New-York des

années 1910 et 1920. « Un roman se déroulant dans la première moitié du XX^e siècle à New-York. Les personnages rendent une histoire tour à tour tendre, violente, cruelle et passionnante. On imagine forcément un film tiré de ce roman addictif ».

Concours de dessin

Dans le cadre de sa journée «découverte des chais», la commune de Pleslin-Trigavou vous invite à participer à son exposition de dessin. L'idée : imagine ton écoville !!! Les dessins des participants seront projetés le 16 juin aux Chais de la Ville au Comte. À vos crayons, pincesaux, mains et pieds ! Imaginons ensemble le futur de notre commune

POUR LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS, DÉPOSER VOTRE DESSIN AVANT LE 11 JUIN À LA MAIRIE.



Du Tchekhov aux mégalithes !

« De toutes pièces ! » est un spectacle fait de trois courtes comédies de Tchekhov. Une demande en mariage qui déraile, un créancier qui réclame son dû à une jeune veuve, un comédien qui témoigne son amour inconditionnel pour son art... Ces comédies virevoltantes, écrites comme des vaudevilles, sont une vraie force de vie, un appel poignant et survolté à l'humour et à la dérision. « De toutes pièces ! » est une invitation à partager un théâtre jubilatoire qui se construit sous nos yeux : décor, lumière, musique, loge... Tout y est « à vue ». Pour cette première création estivale de la compagnie,



nous raconterons la singularité du théâtre, son immédiateté, sa folie douce, notre joie. De toutes pièces ! (La demande en mariage, L'ours, Le chant du cygne, d'Anton Tchekhov) est présenté par la compagnie Le combat ordinaire, mis en scène par Antoine de La Roche ; collaboration artistique de Charles-Eric Petit ; avec Shams El Karoui, Thomas Cerisola, Antoine Orhon.

Représentation le vendredi 6 juillet à 20 h 30 sur le site des mégalithes, entrée 7 € adultes et 4 € moins de 12 ans. En cas de pluie, séance déplacée sous le hall du Pré d'Aine (en face de la boulangerie).

➔ OUVERTURE EXCEPTIONNELLE DES CHAIS DE LA VILLE AU COMTE LE SAMEDI 16 JUIN

Longtemps interdits au public en raison de la dangerosité des lieux, les Chais de la Ville-au-Comte vont être au cœur de la manifestation culturelle organisée samedi 16 juin après les travaux de dépollution. Les habitants seront invités à franchir les grilles de cette friche à partir de 12 h, pour découvrir le site et ce jusqu'à 21 h. Une fête nommée « Chais nous, le temps de transmission » où le street art et le passé industriel du site seront à l'honneur. Plusieurs street artistes seront à l'œuvre (jam session) dans l'un des halls des chais, le passé industriel des lieux sera mis à l'honneur avec une sculpture monumentale, signée Mike Chauvel, constituée de bouteilles et la projection d'un petit film

« La mémoire des Chais » réalisé avec d'anciens salariés des chais, la famille Morant et des enfants des TAP. De nombreuses animations viendront ponctuer la journée (installations sonores, le casino des vins, vidéomaton, expositions, lectures...). L'accent sera également mis sur l'avenir des chais de la Ville-au-Comte : un éco-quartier, qui verra le jour avec une démarche participative. Une présentation/débat sur les écoquartiers en milieu rural sera proposée par la Direction Régionale de l'Environnement, l'Aménagement et le logement à 15 h et les élus vous accueilleront à 16 h pour une présentation du projet de redynamisation. Buvette et restauration avec « foodtruck » sur place.





Dinan Agglomération

Le Handball Beaussais-Rance-Frémur arrive au terme de sa saison de championnat



Si le championnat touche à sa fin, le club ne cessera ses activités qu'à l'arrivée des grandes vacances scolaires. L'association n'en reste pas moins active avec une participation à l'organisation de l'accueil du Tour de Bretagne des Véhicules Anciens, et une assemblée générale effectuée chez l'un de nos partenaires que nous remercions de nous accueillir dans ses locaux : les licenciés ont ainsi eu la possibilité de visiter les locaux de production Hilzinger, sur la zone industrielle de la Grignardais. Avant la trêve estivale, des animations sont prévues : un loto le 15 juin à Ploubalay et la préparation du vide-grenier du dimanche 26 août à Pleslin-Trigavou. Un temps fort sportif reste à venir : 14 de nos jeunes filles évoluant en moins de 13 ans participeront au tournoi international de Maïa au Portugal du 7 au 14 juillet. Impatientes, elles emboîteront ainsi le pas des garçons qui ont vécu l'expérience l'an dernier et en sont revenus plus combattifs que jamais, des étoiles plein les yeux. « Nous remercions Aimé, Elena, Yohann et Lucie de leur permettre de vivre cette semaine handball et nous leur souhaitons à tous de vivre un tournoi inoubliable. Merci à vous tous pour votre participation financière sur les différentes actions menées et vos dons » souligne Laurent Progeas, président du club. Un club qui ne cesse de grandir et qui multiplie les opérations grâce à ses bénévoles « nous ne pouvons que remercier tous les acteurs de notre réussite, qu'ils soient salariés, élus, bénévoles » conclut le président, qui souhaite retrouver des handballeurs encore plus nombreux en septembre sur l'ensemble du territoire. La reprise des entraînements est prévue la semaine du 27 août au 2 septembre.

➔ DE NOUVELLES MODALITÉS POUR LES CLUBS INTERCOMMUNAUX

Si en 2017 Dinan Agglomération a reconduit à l'identique les subventions octroyées par l'ex-communauté de communes Rance-Frémur, il n'en est pas de même pour 2018 : des modalités différentes, concernent de façon plus sensible le handball et le football. Dinan Agglomération subventionnera les emplois à temps complet à hauteur de 10 000 € pour chaque association.

Le reste des subventions sera financé, au prorata de leur population DGF (dotation globale de fonctionnement), par les communes de Beaussais-sur-Mer, Langrolay-sur-Rance, Pleslin-Trigavou et Plouër-sur-Rance. Pour l'entente cycliste Rance Frémur (ECRF) et le Stade Plouërais Tennis, seules les communes de Langrolay-sur-Rance, Pleslin-Trigavou et Plouër-sur-Rance verseront une subvention. Un bel exemple de mutualisation et de politique territoriale.

La déchetterie a rouvert ses portes

La déchetterie du Sidcom Beaussais-Rance-Frémur est devenue, depuis 2017, une des déchetteries dépendant de Dinan Agglomération. Elle vient de rouvrir ses portes après un sérieux toilettage. Située à Trigavou, créée en 1994, elle a bénéficié au fil du temps de nombreux aménagements... Il fallait néanmoins la mettre aux normes de sécurité, en y ajoutant par exemple des dispositifs anti-chutes, une plateforme à gravats, une signalétique plus lisible...

L'accès se fait dorénavant au moyen d'un badge. Le nombre de passages est limité à 16 par an, vers l'espace des bennes à déchets (ferraille, incinérables, gravats, cartons, produits dangereux...), et est illimité vers l'espace déchets verts.

Pour obtenir un badge, il est possible de le faire en ligne sur le site de Dinan Agglomération (www.dinan-agglomeration.fr, rubrique environnement et développement durable), ou sur formulaire papier disponible en mairie, à retourner avec un justificatif récent de domicile à l'ancienne maison communautaire Rance-Frémur située à la Grabotais.



Destruction de nids de frelons asiatiques

La mairie a signé une convention avec la communauté d'agglomération de Dinan pour la destruction des nids de frelons asiatiques. Les frais seront pris à part égale, c'est-à-dire à 50% par chacune des collectivités.

Si vous avez un nid de ces insectes nuisibles vous le signalez en mairie, le secrétariat prendra vos coordonnées et la localisation exacte du nid de frelons asiatiques, au besoin un référent municipal se déplacera pour constater l'espèce présente. La fiche de signalement sera transmise à Dinan Agglomération, qui déplacera l'entreprise ayant eu localement le marché de désinsectisation. La population de frelons asiatiques diminuerait en Bretagne. En 2017, 16 500 nids ont été détruits contre 18 820 en 2016. Il est donc impératif de détruire systématiquement ces actives et dangereuses colonies.



220 amateurs de billard rassemblés

Après quatre ans d'absence, Starligue 8 Pool et CHN Pool ont relancé le tournoi de billard ; salle omnisports. « Renouer avec cet événement était très important pour les joueurs, qui ont pu s'en donner à cœur joie » reconnaît Bernard Hamonet, président de la Starligue 8 Pool de Trélivan. 220 compétiteurs se sont déplacés, un chiffre inférieur à la participation attendue pour cet open. La faute au calendrier, puisque toutes les équipes jouaient leur championnat respectif ce week-end et qu'un autre open de billard avait lieu à Rennes. Organisateurs comme participants sont néanmoins satisfaits de cette reprise et le rendez-vous est pris pour réitérer cet open en 2019.



Une 1^{ère} Saint-Patrick réussie

La toute jeune association « Rosbeef » a innové et proposé, le 19 mars, la 1^{re} édition de la Saint-Patrick. C'est dans une salle des fêtes aux couleurs de l'Irlande, avec repas typique irlandais, que de nombreux convives étaient présents. Prestation de claquettes (irlandaises, bien sûr), musique adéquate avec Drunken Mahone, tous les ingrédients étaient réunis pour faire de cette 1^{ère} saint-Patrick une parfaite réussite.



VIE SOCIALE

➔ Passage du trek de l'espoir

Théo Bodin est un adolescent âgé de 12 ans, atteint de diplopie spastique, provoquant une paralysie plus ou moins importante des membres inférieurs. Mais Théo est un battant, avec une mentalité de sportif. Pour prouver que beaucoup de choses sont possibles, il a entrepris un périple en vélo, de Saint-Grégoire à Yffiniac. Accompagné de sa famille, Théo fait halte dans diverses communes pour délivrer son message, mélange de courage et d'espoir. Il a été accueilli par Jean-Paul Leroy, samedi 28 avril, sur le parking de la gare.



21

➔ Une épicerie solidaire ouverte à Ploubalay

C'est pour l'instant dans les locaux de l'ancienne tannerie que s'est installée l'épicerie solidaire de Beussais-sur-Mer. Un lieu d'écoute, d'accueil et d'échanges où les bénéficiaires peuvent acheter à très bas prix produits alimentaires et d'hygiène, en recevant de la part des bénévoles une aide et un suivi. « L'objectif est de sortir de l'assistanat et utiliser l'épicerie solidaire comme un levier de réinsertion sociale » commente la présidente de l'association Beussais solidarité. Les bénéficiaires sont orientés par les assistantes sociales, les centres communaux d'action sociale ou par des associations partenaires. Ils établissent, avec les bénévoles, un projet, s'engageant à le réaliser grâce aux économies faites sur le prix des denrées de l'épicerie, comme payer une facture, une adhésion sportive, etc. Des ateliers sont la vie quotidienne (cuisine, budget, consommation électrique..) sont également organisés pour les bénéficiaires.





Tir à l'arc : un record de fréquentation



Les archers du Frémur ont organisé leur concours de tir en extérieur, avec une nouvelle organisation. Deux compétitions en parallèle, qualificatives pour le championnat de France, entre tir fédéral et tir olympique, tous les tireurs ayant les mêmes conditions météo. A la clé, un record de participation, avec 160 participants répartis sur 30 clubs, dont 25 clubs bretons. Sept archers locaux étaient présents. En tir fédéral, en cadets, Amandine Colleu et Léo Gallais se classent respectivement 2^e et 3^e. En junior, Nicolas Demagny finit 1^{er}, talonné par Clément Ybert (2^e). En senior, Thomas Duros se classe 10^e. Par équipe adultes, les archers du Frémur se classent 2^e. En tir olympique, Ewen Nicol (poussin termine 4^e ; Charlie Richard (benjamin) 6^e et Nicolas Demagny 1^{er}.

Les jeunes pousses du gouren sur le palen

La finale du challenge jeunes par équipes, benjamins et minimes de gouren a eu lieu dimanche 18 mars à la salle omnisports. Le skol gouren a ainsi accueilli 24 équipes, venues de toute la Bretagne. « Nous n'avions que six jeunes lutteurs, et nous arrivons à la 4^e place » souligne Maëlle Nouvel, présidente du club local. Cette rencontre était également la dernière journée du challenge. Au total des points, le skol gouren prend la 4^e place sur 27 équipes. Autre évènement pleslinais, la rencontre poussins dimanche 8 avril. Une cinquantaine de jeunes pousses présentes, avec trois styles de lutte au menu : gouren (Bretagne) back-hold (Ecosse) et lucha leonesa (Espagne). Sept équipes présentes et, pour le club local, la plus haute marche au podium atteinte, de bon augure pour la suite, la relève est bel et bien là !



Trophée régional des écoles de cyclisme

L'an passé le trophée départemental 22 s'était déroulé sur notre commune. Au vu de la totale réussite de cette manifestation, le Team du Pays de Dinan Guinefort a sollicité la municipalité afin que le trophée de Bretagne se déroule cette année sur notre territoire.

C'est ainsi que le samedi 26 mai plus de 200 filles et garçons de 34 clubs bretons dans les catégories « poussins, pupilles, benjamins, minimes » sont venus concourir à Pleslin Trigavou.

Le soleil était de la partie et tout au long de la journée les spectateurs ont pu applaudir ces futur(e)s champion(ne)s. Il fallait voir avec quelle dextérité ces jeunes pousses réussissaient l'épreuve d'agilité, avec quelle hargne ils se battaient dans l'épreuve du chrono, avec quelle vélocité ils passaient les buttes de terre du cyclo-cross, avec quelle volonté ils montaient la côte de la Pilotais dans l'épreuve en ligne !

En fin d'après-midi il y avait foule autour de la salle des sports pour la remise des prix. Les finistériens, morbihannais, brétil-

liens et costarmoricains sont repartis enchantés de la journée passée à Pleslin Trigavou et notamment les quatre premiers, dans chaque catégorie, retenu(e)s pour le championnat de France dans le Tarn et Garonne.





Belle fréquentation au tournoi de badminton

Le club a organisé son tournoi annuel le 11 mars. En matinée, place aux jeunes, avec une douzaine de participants venus des clubs de Dinan, Pluduno et Pleslin-Trigavou qui se sont affrontés en simple durant 2 h. «C'est une petite déception pour le club quand on sait que l'an passé il y avait plus de 40 enfants... Choisir une date pendant les vacances scolaires n'était pas judicieux, mais, du coup, ils sont tous repartis avec des lots offerts par nos partenaires» indique Bertrand Henry, président du club. L'après-midi a rassemblé 15 équipes adultes en double mixte et 11 en double homme, une compétition placée sous le signe de la bonne humeur pour ces joueurs venus des clubs de Baguer Morvan, Dinan, Saint-Samson-sur-Rance, Pluduno, Saint-Malo et du club local. «Les remarques des joueurs ont été des plus agréables quant à notre nouvelle salle, surtout au sujet de revêtement de sol et le fait de ne pas avoir 12 lignes de marquages» souligne le président. Les adultes souhaitant s'essayer au badminton seront les bienvenus jusqu'à fin juin ; le lundi et jeudi à partir de 18 h 30. Quant aux enfants, ils sont attendus le mardi soir, à 17 h pour les enfants de primaire et 18 h 30 pour les collégiens. Pour tous renseignements bad.pleslin.trigavou@gmail.com ou sur facebook



Municipalités de Pleslin et de Trigavou depuis la Révolution de 1789

Dans ce bulletin nous restons à nouveau dans les mandats de M. Pierre Delanoë à Pleslin et de M. Jean Cocheril à Trigavou. Nous allons aborder la sombre période de la Seconde Guerre mondiale.

Après la mobilisation générale du 2 septembre 1939, le 3 septembre la France déclare la guerre à l'Allemagne. La Seconde Guerre mondiale va durer cinq ans, la plupart des décisions municipales vont être directement liées ou influencées par le conflit.

La guerre et l'occupation ne vont pas épargner notre commune, nous en reparlerons au fil des prochains bulletins.

Le 12 mars 1939, à Pleslin « M. le Maire expose qu'il a reçu une circulaire de M. le Préfet en date du 25 février, relative à la mobilisation nationale de la municipalité. Il en résulte qu'au cas où le Maire et l'adjoint sont mobilisables ou absents, il y a lieu de désigner pour l'assemblée un conseiller municipal dégagé de toute obligation militaire qui assurerait les fonctions de Maire. Le conseil municipal désigne à l'unanimité M. Charles Guillemet ».

Le 19 mars 1939, à Trigavou « Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte le prix de 1 500 francs offert par l'association diocésaine pour l'achat du presbytère ».

Le 23 mars 1939, à Trigavou « M. le Maire présente et expose au conseil municipal la circulaire préfectorale du 27 mars 1939 relative à l'hébergement des réfugiés en cas de conflit. Le conseil décide d'établir la liste des logements vacants ».

Le 23 mai 1939, à Trigavou « En réponse à la note préfectorale du 11 mai 1939, le

conseil municipal nomme à l'unanimité M. Josselin Ange, conseiller municipal pour remplacer M. Le Maire et l'adjoint en cas d'empêchement de ces derniers en temps de guerre ».

Le 3 septembre 1939, à Trigavou « M. le Maire soumet au conseil municipal les télégrammes préfectoraux relatifs à l'hébergement des réfugiés. En réponse aux télégrammes du 2 courant, le conseil municipal fixe à 25 000 francs le crédit approximatif pour l'achat de matériels aux réfugiés. Après recensement des réfugiés volontaires déjà arrivés dans la commune, le nombre en est fixé à 75, à la date du 4 septembre à midi ».

Le 29 octobre 1939, à Trigavou « Le conseil municipal après en avoir délibéré décide de procéder sans délai à la réquisition du hangar disponible appartenant à M. Lemoine agent d'affaires à Saint-Brieuc. Décide en outre de demander à M. l'ingénieur du service vicinal de faire procéder sans délai l'établissement d'un devis de mise en état ».

Le 06 décembre 1939, à Trigavou « Le conseil municipal décide que pour l'adjudication de la démolition des bâtiments achetés à M. Lemoine. Mrs Macé Frères, entrepreneurs ayant soumissionné, demandent 500 francs d'indemnité à la commune.

Le conseil se reportant à la délibération du trois décembre courant, n'accepte pas l'offre. En conséquence, l'adjudication devient nulle. A ce moment, M. Charles Josselin, propriétaire à Trigavou, propose la démolition gratuite qui est acceptée par le conseil ».



En 1939, bâtiment de ferme abattu pour agrandir la place de Trigavou (carte postale de 1919)



Renseignements pratiques

MAIRIES

Horaires d'ouverture

→ PLESLIN TRIGAVOU :

Tél. : 02.96.27.80.03 / Fax : 02.96.27.12.78

Secrétariat les jours ouvrables de 9h à 12h et de 15h à 17h, sauf le samedi après-midi

e-mail : mairie.pleslin.trigavou@wanadoo.fr

→ MAIRIE ANNEXE DE TRIGAVOU :

Tél. : 02.96.27.80.46

Secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h. Fermé le jeudi.

→ DINAN AGGLOMÉRATION

Tél. : 02 96 87 14 14

Maison intercommunale de la Grabotais

Multi accueil / tél. : 02.96.82.36.82

Centre Nautique / tél : 02.96.86.9530

Relais Parents Assistants Maternels

tél : 02.96.82.36.83 et 06.77.91.36.88

Ecole de Musique / tél : 02.96.27.81.87

Centre de loisirs / tél : 02.96.82.31.12

PERMANENCES

→ à la Mairie de PLESLIN TRIGAVOU,

• LEROY Jean-Paul, Maire en charge de l'administration générale et de la gestion du personnel : sur rendez vous

• LEMOINE Loïc, premier adjoint en charge des travaux et de l'environnement : lundi de 15h à 17h

• CHEVALIER Serge, adjoint en charge de l'action sociale, de la vie associative et des sports : vendredi de 17h à 19h

• PRESSE Yvon, adjoint en charge de l'éducation et du développement durable : mercredi de 10h à 12h

• VADIS Sylvie, adjointe en charge de la communication, de la culture, de la jeunesse : mercredi de 10h à 12h

• BODILA Bey-Am, délégué aux finances : sur rendez vous

→ à la Mairie Annexe de TRIGAVOU

• HAMON Marie-Françoise, adjointe déléguée à l'état civil de Trigavou et en charge de la restauration collective : les jours ouvrables de 11h à 12h, sauf le jeudi

→ Permanence d'Hervé BERVILLE, Député

• Sur rendez-vous le vendredi de 13h à 20h et le lundi de 9h à 18h au 64 bis, rue de Brest à Dinan.

Prise de rendez-vous par courriel : herve.berville@assemblee-nationale.fr

www.pleslin-trigavou.fr

EHPAD

• Résidence de l'Orme : 02 96 27 19 49

AUTRES PERMANENCES

• Centre Médico-Social rue de la Mairie de Beausais sur Mer, 02 96 27 20 20 :

> Assistante Sociale (SDASS) : Appeler le 02 96 80 00 80 pour obtenir un RDV à la Maison Intercommunale

• Pôle Emploi de Dinan, 2 boulevard de l'Europe Dinan Tél : 3949 – Courriel www.pole-emploi.fr

Horaires d'ouverture Lundi, mardi, mercredi de 8h30 à 16h30, le jeudi de 8h30 à 12h30 et vendredi de 8h30 à 15h30.

• Architecte conseil, Dinan Aglo, le 2^e et 4^e jeudi du mois. Prise de rendez-vous : 02 96 87 14 14 ou 02 96 39 50 99.

• Conseils pratiques pour la maîtrise de l'énergie :

Info énergie : 5 rue Gambetta 22100 Dinan

infoenergie@pays-de-dinan.org

Tél. (de 13h30 à 17h30) : 02 96 87 42 44

• Assistante Sociale MSA, Centre d'affaires La Garaye boulevard du petit Paris Taden Tél : 02 98 85 79 79. Sans RDV, mardi 9h-12h30 et 14h-17h. Sur RDV pour dossier complexe.

• Assurance Maladie, www.amelie.fr Tél : 3646

• Tribunal d'Instance de Dinan : 20, place Duguesclin : pour conseil juridique gratuit pour les personnes non imposables auprès d'avocats les 2^e et 4^e mercredi de chaque mois de 10h à 12h. Rendez vous impératif auprès de l'ordre des avocats, tél. : 02 99 40 97 04

• Renseignements pour les retraites : Carsat Dinan Centre affaire La Garaye 3 Bld du Petit Bois Taden tel 39 6020, place Duguesclin-22100- DINAN : 02 96 87 10 50.

• Conciliateur de Justice, se renseigner en mairie pour les lieux et jours de permanence.

• Mission locale : Mairie de Beausais sur Mer les 2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois de 14h à 16h30 sur rendez vous à prendre au 02 96 85 32 67

SECOURS ET SANTÉ

• Médecins

Veron Antoine, Baudriller Nicolas, Gilardi Martin,

Chapron-Gédouin Claire : 02 96 27 12 27

• Pharmaciens

Tréboit Isabelle, Delahaye Gilles : 02 96 27 80 25

• Dentistes

Berrest Alain, Louis Cécile, Montebault Anaïs :

02 96 27 17 28

• Masseurs Kinésithérapeutes

Joly Vincent, Servet Elisa, Daval Cécile, Lucile Berthelot :

02 96 27 89 80

• Ostéopathe

Robert Antoine : 06 24 20 16 98 ou 02 56 38 57 42

• Infirmier(e)s soins à domicile

Corinne Van der Poorte, Ange-Marie Gil, Stéphane Royer,

Christine Guillard, 02 96 27 17 04 • Marie-Paule Garel,

Isabelle Deshayes 02 96 27 11 52

• Sophrologue

Corvellec Philippe 20 rue Léon Pépin : 06 87 52 96 05

• Podologue

Besnard Thiphaine : 02 96 27 15 75

• Psychologue clinicienne

Lemerrier Stéphanie : 07 83 88 20 89

• Hypnothérapeute

Karine Fritsch : 07 67 97 65 88

contact@karine-hypnose.fr

• Association d'aide à domicile Beausais Rance-Frémur

1, bis Rue Léon Pépin

Tél. : 02 96 27 86 77. Fax : 02 96 82 35 11

Mail : aadcp@wanadoo.fr

Site : www.aad-beausais-rance-fremur.fr

Du lundi au jeudi : 8h-12h et 13h30-17h30.

Le vendredi : 8h-12h et 13h30-16h30.

• Ambulance-Pompes Funèbres

Direct Ambulances : 02 96 27 15 87.

• Pompiers : 18

• Centre anti-poisons : 02 99 59 22 22

• Gendarmerie : Brigade de Beausais sur Mer : 02 96 27 20 17, ouverture mardi, jeudi et samedi de 14h à 18h. Sinon, s'adresser à la Brigade de Plancoët : 02 96 84 13 99

• SAMU : 15

• N° d'urgence : 112

SERVICES

Dinan Agglomération : Collecte des ordures ménagères chaque mercredi, 02 96 87 14 14.

Déchèterie : 02 96 27 81 20.

Lundi - mercredi - vendredi et samedi : 9h - 12h et 13h30 - 18h. Jeudi : 13h30 - 18h.

Fermée le mardi et le dimanche

S.A.U.R., PLUDUNO, 02 22 06 45 00.

Pour tout ce qui concerne l'eau de ville et l'assainissement.

DIVERS

École publique Charles Josselin 02 96 27 83 47

Ecole publique Georges Hervé 02 96 27 85 38

Ecole privée St Joseph 02 96 27 81 83

Gîte de la Gare 02 96 27 17 67 ou 06 86 31 26 78

MARCHÉS

A PLESLIN (Bourg) :

• Le mercredi, 18 h – 21 h : pizzas

• Le vendredi, 8 h – 13 h : fruits et légumes, poissons

• Le dimanche, 18 h - 21 h : pizzas

A PLESLIN (près de la boulangerie)

• Le dimanche, 8 h – 13 h : huitres de Cancale

A TRIGAVOU (près de la salle des fêtes)

• Le mardi, 17 h - 21 h : pizzas

BIBLIOTHÈQUES

PLESLIN (02 96 27 57 34)

Lundi 16h30 à 18h00

Mercredi 10h30 à 12h00

15h00 à 17h00

Samedi 10h30 à 12h00

TRIGAVOU (02 96 27 18 00)

Mardi 16h30 à 18h00

Mercredi 10h30 à 12h00

Samedi 10h30 à 12h00

Horaires vacances : Pleslin ouverture le mercredi et samedi 10h30 à 12h. Trigavou ouverture le mardi et samedi 10h30 à 12h.